

## Commerce spécialisé : entre hausse des coûts d'exploitation et investissements de transformation impératifs

Ce 26 octobre, Procos a tenu sa conférence de presse d'automne.

Laurence Paganini, Présidente de Procos et Directrice Générale de Kaporal ainsi qu'Emmanuel Le Roch, Délégué Général de Procos ont fait un point sur l'activité du commerce spécialisé, occasion aussi pour la fédération de dresser le contour des principaux enjeux du secteur pour les prochains mois.

### **A court terme, plusieurs éléments sont favorables à cette fin d'année par rapport à 2020.**

La situation sanitaire s'est fortement améliorée avec la vaccination. Alors que les points de vente avaient été fermés en novembre 2020, la fin d'année 2021 se présente mieux. Une grande partie des consommateurs a retrouvé la confiance, l'envie de consommer et dispose d'un surplus d'épargne.

**Malheureusement, de nombreux nuages viennent compliquer l'équation des prochains mois pour les enseignes.** Le retour de **l'inflation**, en particulier des dépenses contraintes (énergie, immobilier, alimentation) **impacteront le pouvoir d'achat** des ménages notamment des plus modestes. **Les difficultés d'approvisionnement** (retard de production en Chine, Vietnam... ou en Inde à la suite des fermetures d'usines pour cause de Covid ou de problèmes énergétiques), **l'explosion des coûts du transport maritime** et son engorgement créeront des ruptures par manque de produits dans de nombreux secteurs (textile, jouet, électronique, bricolage...).

**Après le choc de la demande** (fermeture, jauge...), **le choc de l'offre** qui pourrait impacter la fin d'année mais surtout le premier semestre 2022.

**Aux difficultés d'approvisionnements s'ajoute l'augmentation du coût de ceux-ci** compte tenu de l'inflation des matières premières et de l'énergie. Dans un contexte de pouvoir d'achat malmené, les entreprises du commerce n'auront pas la capacité de répercuter l'ensemble de ces hausses sur les prix de vente consommateur : ce qui ne peut qu'entraîner **l'écrasement des marges et affecter la rentabilité des enseignes.**

Ajoutons, la tension sur les coûts salariaux (augmentation du smic, difficultés de recrutement) et la menace d'une augmentation des loyers de commerce sous l'impact de l'indice des loyers commerciaux, **tout concourt à une forte dégradation de la rentabilité des entreprises du commerce spécialisé.**

---

### Contacts presse :

**Emmanuel LE ROCH, Délégué Général** - emmanuel.le.roch@procos.org – 06.07.21.57.02

**Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing** - sophie.madignier@procos.org

31, rue du 4 septembre - 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60

club@procos.org ■ www.procos.org

**Pourtant, la santé économique et financière des enseignes est impérative pour reconstituer les fonds propres et les trésoreries** afin de financer les deux transformations du retail que sont l'omnicanal et le développement durable. **A la veille de la Cop 26, le commerce doit transformer ses modèles** (offre, mode de production, services consommateurs...), accélérer les démarches RSE et d'engagement tout en excellant dans le digital qui réclame des niveaux d'investissement importants.

Procos rappelle qu'après un an et demi de crise majeure pour le commerce, certaines activités telles que **l'équipement de la personne, la beauté-santé, la restauration, ont une activité 2021 inférieure de 20 à 25 % par rapport à l'activité 2019**. Une telle situation ne peut que fragiliser des acteurs qui doivent pourtant dans leur transformation faire face à l'accélération omnicanale et à la plateformes du commerce.

**Dégager 3 à 6 % du chiffre d'affaires pour investir chaque année est indispensable** mais devient difficile dans une telle situation.

Dans ce contexte, Procos :

- **demande, avec d'autres organisations de commerçants, l'annulation de l'indexation des loyers de commerce en 2022** pour ne pas mettre en danger les entreprises et leur permettre d'investir,
- **alerte sur l'impérieuse nécessité de dégager les capacités d'investissement** indispensables à l'accélération des transformations en cours (omnicanal, développement durable) :
  - **la révision des mécanismes de remboursement des PGE** pour ne pas amputer les capacités d'investissement des enseignes. Ce n'est pas parce qu'une entreprise a la capacité de rembourser son PGE qu'elle ne se met pas en danger si elle ne peut investir pour l'avenir.
  - **la conception d'un dispositif autre que les prêts participatifs** qui s'avèrent inopérants. Renforcer les fonds propres des entreprises quelle que soit leur taille est déterminant pour l'avenir de la filière.
  - **Espère un versement rapide des aides loyers et charges pour les fermetures de 2021**  
Le gouvernement a obtenu l'accord de Bruxelles concernant l'aide loyer aux magasins fermés pendant le premier semestre. Procos remercie les équipes de Bercy pour leur persévérance sur ce dossier.  
**La parution du décret est attendue rapidement.**  
**Procos souhaite que l'organisation de traitement des demandes permette un versement très rapide des aides.** Et, ceci afin que bailleurs et preneurs puissent appréhender les aides perçues, différentes selon les enseignes et trouver des solutions équitables et équilibrées entre parties pour ces périodes de fermeture des commerces.
- **souhaite qu'une véritable réflexion soit menée sur la situation du commerce des grands pôles de commerces parisiens** afin de mieux mesurer les conséquences durables de la Covid (télétravail...) et mobiliser les différents acteurs, partager un diagnostic et coconstruire à travers une concertation réelle et efficace, la meilleure combinaison entre transformation de la ville et pérennisation des activités économiques dont le commerce. Le taux de vacance s'y est fortement développé, plus que dans les autres métropoles françaises. Il est déterminant pour Paris et la France que la situation ne se dégrade pas davantage.

**Le gouvernement a annoncé la tenue des Assises du Commerce à compter du 1<sup>er</sup> décembre.** Procos s'en félicite puisqu'il en souhaite l'organisation depuis la crise des Gilets jaunes afin de partager une vision commune du commerce pour demain. La fédération prendra toute sa place dans ces échanges et espère qu'ils seront l'occasion :

- de **positionner le commerce comme un secteur stratégique de l'économie et de la transformation de la société française,**
- de **partager une vision du commerce de demain** dans le cadre d'une consommation et d'un commerce plus responsables et contributifs, socialement et socialement,
- **de mettre en place des dispositifs qui permettent d'accélérer les investissements des acteurs et la modernisation du commerce dans les territoires,** notamment dans les périphéries pour un commerce attractif, responsable et rentable au profit de la qualité de vie des habitants,
- **de positionner les hommes et les femmes, les relations sociales dans les territoires, au cœur des priorités** (recrutement des jeunes, emploi local ...)
- de définir les mesures assurant une **concurrence équitable** entre les acteurs du commerce et **de bâtir des équilibres au sein de la filière** qui permettent, dans le cadre d'un commerce omnicanal, la pérennisation d'un secteur fondamental pour les villes et la vie des citoyens.